

No. 36150

February 26, 2015

Le 26 février 2015

Coram: Abella, Karakatsanis and Côté JJ.

Coram : Les juges Abella, Karakatsanis et Côté

BETWEEN:

ENTRE :

Aaron Gregory Marriott

Aaron Gregory Marriott

Applicant

Demandeur

- and -

- et -

Her Majesty the Queen

Sa Majesté la Reine

Respondent

Intimée

JUDGMENT

JUGEMENT

The motion for an extension of time to serve and file the application for leave to appeal is granted. The application for leave to appeal from the judgment of the Nova Scotia Court of Appeal, Number CAC 352265, 2014 NSCA 28, dated March 25, 2014, is dismissed.

La requête en prorogation du délai de signification et de dépôt de la demande d'autorisation d'appel est accueillie. La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse, numéro CAC 352265, 2014 NSCA 28, daté du 25 mars 2014, est rejetée.

J.C.S.C.